

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## 1er Open International du Lille Métropole Chess

### Article 1 : Organisation

L'Association Lille Métropole Chess organise, du lundi 19 au vendredi 23 octobre 2026, le 1er Open International du Lille Métropole Chess à la salle « Le Gymnase », 7 place Sébastopol, 59000 Lille.

### Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu utilisées sont celles de la FIDE, applicables au 1er janvier 2023.

Les règles d'appariement sont celles du C04 FIDE : sept rondes, appariement au système suisse sans aucune protection de club, de ligue, de famille..., assisté par ordinateur (programme Sharlychess, dernière version en date, homologué FFE).

Dans le cas où :

- Un résultat erroné a été enregistré
- Une partie a été jouée couleurs inversées
- Le classement d'un joueur\* doit être corrigé (et les numéros d'appariement probablement rectifiés cf.

C.04.2.3.3)

et que le joueur signale le fait à l'arbitre dans un délai d'une heure après la publication des résultats, la nouvelle information sera prise en compte pour le classement et les appariements de la ronde suivante. Si le signalement intervient après la publication des appariements mais avant la fin de la ronde suivante, il sera pris en compte pour les appariements ultérieurs.

Si le signalement intervient après la fin de la ronde suivante, la correction aura lieu après le tournoi et uniquement dans le cadre du calcul du classement Elo du joueur.

### Article 3 : Cadence de jeu

1h30 avec un incrément de 30sec/coup depuis le début de la partie. Le délai de forfait est de 30 min pour chaque ronde (sauf si l'arbitre en chef accorde un délai supplémentaire en raison de circonstances exceptionnelles).

\* Le terme « joueur » s'entend au féminin comme au masculin

#### **Article 4 : Horaires des rondes et pointage :**

Ne seront appariés à la 1ère ronde que les joueurs qui auront réglé leur inscription via la plateforme Helloasso et auront signalé leur présence au **pointage avant le lundi 19 octobre 2026 à 15h** (ou qui auront averti l'organisateur de leur retard au pointage).

Les joueurs doivent être affiliés à la FFE avec une licence A en cours de validité ou bien doivent appartenir à une fédération reconnue par la FIDE et posséder un code FIDE actif. Un joueur étranger qui ne possède pas de code FIDE actif doit contacter lui-même la fédération de son pays avant le début du tournoi pour se voir attribuer un code FIDE. Si tel n'est pas le cas, ce joueur devra prendre une licence A et jouer sous le code « FRA ». Dans le cas contraire, il ne sera pas autorisé à participer au tournoi.

#### **Pointage : lundi 19 octobre 2026 de 14h à 15h**

Ronde 1 : lundi 19 octobre 2026 à 16h

Ronde 2 : mardi 20 octobre 2026 à 10h

Ronde 3 : mardi 20 octobre 2026 à 15h30

Ronde 4 : mercredi 21 octobre 2026 à 10h

Ronde 5 : jeudi 22 octobre 2026 à 10h

Ronde 6 : jeudi 22 octobre 2026 à 15h30

Ronde 7 : vendredi 23 octobre 2026 à 10h

#### **Article 5 : Droits d'inscription**

**Tarif unique : 50 euros**

**FM, WFM, CM, WCM : 25 euros**

**GM, WGM, IM, WIM : gratuit**

Si un joueur annule son inscription après le 1<sup>er</sup> octobre 2026, les frais d'inscription ne lui seront pas remboursés (sauf en cas de force majeure et après accord de l'organisateur)

La liste détaillée des prix sera affichée, au plus tard, avant le début de la 4<sup>ème</sup> ronde.

## **Article 6 : Classement et Départages**

Le classement final est établi au nombre de points.

En cas de joueurs ex-aequo au même nombre de points, les départages suivants seront utilisés, dans l'ordre :

1. **Buchholz Tronqué (somme des scores ajustés des 6 meilleurs adversaires)**
2. **Performance**
3. **Cumulatif**

## **Article 7 : Conditions sur le « bye »**

Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Il devra absolument prévenir l'arbitre avant la fin de la ronde précédente. Chaque joueur est limité à un « BYE » dans le tournoi, uniquement possible lors des rondes 1 à 4.

## **Article 8 : Arbitrage**

Arbitre en Chef : AFO2 Oriane Soubirou

Arbitre Adjoint : AFC Thomas Len

Si nécessaire, l'Arbitre en Chef pourra désigner un autre arbitre, en dehors de la liste ci-dessus, pour une durée limitée ou pour l'ensemble du tournoi.

## **Article 9 : Commission d'Appel**

Pour l'ensemble de la compétition, une commission d'appel est chargée de trancher les litiges ayant fait l'objet d'un appel d'un joueur. Pour présenter un appel, il faut en informer l'arbitre au moment de l'incident et, le cas échéant, continuer la partie selon ses directives. Dès la fin de la partie, et dans un délai maximum d'une heure, le plaignant dépose une réclamation écrite auprès de l'arbitre en chef.

La Commission d'appel est composée de trois membres parmi cinq :

- L'Arbitre en Chef, AFO Oriane Soubirou, ou son représentant
- L'Organisateur, Thomas Len, ou son représentant
- Trois joueurs qui seront déterminés au début du tournoi

La Commission est présidée par le représentant du corps arbitral. Les décisions de cette commission sont sans appel.

### **Article 10 : Conduite des joueurs**

- Les joueurs ne sont pas autorisés à quitter « le lieu de la compétition » sans la permission de l'arbitre. Le lieu de la compétition est défini comme étant la zone de jeu, soit l'emplacement où les parties sont jouées, les salles de repos, les toilettes, l'espace fumeur et les autres emplacements désignés par l'arbitre. Le joueur ayant le trait n'est pas autorisé à quitter la zone de jeu sans la permission de l'arbitre.
- Les téléphones et autres appareils électroniques (par exemple des oreillettes bluetooth) non autorisés par l'arbitre en chef, sont interdits dans la salle de jeu. Ce type d'appareils complètement éteints sont tolérés s'ils sont rangés dans un sac. Le non-respect de ces règles peut entraîner la perte de la partie.
- D'autres mesures détaillées seront communiquées aux participants pour assurer le fair-play. Parmi elles : interdiction de porter une montre (connectée ou non, mécanique ou électronique).
- À la fin de la partie, les joueurs doivent remettre le jeu en place et éteindre la pendule. Le vainqueur, ou en cas de partie nulle le conducteur des blancs, apporte à la table d'arbitrage les originaux des feuilles de parties signées et dûment complétées avec le résultat de la partie très clairement indiqué et le nom du vainqueur entouré.
- Les pendules doivent être manipulées calmement.
- Les analyses et blitz sont interdits dans la zone de jeu.
- Les joueurs ayant fait forfait sans prévenir l'arbitre sont considérés comme ayant abandonné le tournoi et ne sont pas appariés pour la ronde suivante. Si l'abandon n'est pas justifié, un rapport sera rédigé et envoyé à la Direction Nationale d'Arbitrage.
- Au début de la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et l'attribution des couleurs.
- Tout manquement à la « Charte des Joueurs et Joueuses d'Échecs » peut être sanctionné.
- Tout comportement incorrect à l'intérieur ou à l'extérieur de la salle de jeu de quelque nature que ce soit pourra être sanctionné par l'exclusion du Tournoi. Une tenue vestimentaire correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.
- La présence des joueurs primés lors de la cérémonie de clôture est indispensable. Une absence peut entraîner la perte du prix pour le joueur.

### **Article 11 : Droit à l'image**

Le Tournoi est susceptible de faire l'objet de captations (photographies, vidéos ou tout autre procédé de fixation) destinées à la communication au public à des fins non commerciales. Ces captations pourront être exploitées sous toute forme, sur tout support existant ou futur, dans tout format et pour une diffusion mondiale.

En participant au Tournoi, chaque participant autorise expressément l'organisateur, à titre gratuit, à fixer, reproduire, représenter et diffuser, par tout moyen et sur tout support, son nom, sa voix, son image ainsi que, plus généralement, sa prestation sportive réalisée dans le cadre du Tournoi, et ce pour les besoins de la promotion, de la communication et de l'archivage de l'événement.

### **Article 12 : Protocole anti-triche (Fair-Play)**

Un protocole anti-triche sera mis en place tout au long de la compétition. Ce dernier inclut notamment un délai de 15min dans la retransmission des parties jouées sur les échiquiers sensitifs.

### **Article 13 : Acceptation du règlement**

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre en Chef**

Oriane Soubirou



**L'Organisateur**

Thomas Len

